

COMMENTAIRES ET EVOLUTIONS DES INDICES CNR TRV

JANVIER 2025	1 mois	3 mois	12 mois	Moyenne sur 12 mois *
INDICE SYNTHETIQUE TRV scolaire (hors gazole)	+ 1,2 % (+ 0,8 %)	+ 1,7 % (+ 1,0 %)	+ 1,4 % (+ 1,9 %)	+ 3,1 % (+ 4,8 %)
GAZOLE PROFESSIONNEL TRV	+ 4,8 %	+ 7,3 %	- 2,6 %	- 6,4 %
	L'indice augmente de +4,8% en janvier 2025. Son évolution moyenne annuelle en baisse (-6,4%) a une incidence sur les variations annuelles de l'indice synthétique. La TICPE applicable au gazole professionnel TRV est intégrée à l'indice. Retrouvez les informations concernant la fiscalité du gazole TRV pour 2025 sur www.cnr.fr : Fiscalité gazole 2025 .			
MAINTENANCE TRV scolaire	+ 0,1 %	+ 0,2 %	+ 2,5 %	+ 4,6 %
	L'indice augmente de +0,1% en janvier 2025 en raison des variations de la composante entretien-réparations (+0,2%). L'AdBlue, retenu aussi dans ce poste, progresse de +4,1% ce mois-ci. L'indice enregistre une inflation importante depuis un an : +4,6% en moyenne annuelle (+5,1% pour la composante entretien-réparations et +0,6% pour les pneumatiques).			
MATÉRIEL TRV scolaire	+ 2,7 %	+ 2,7 %	+ 2,9 %	+ 1,9 %
	L'indice augmente de +2,7% en janvier 2025. Les taux d'intérêt retenus dans les calculs augmentent en janvier 2025. Certaines composantes de l'indice sont recalées uniquement en janvier sur la base des résultats des dispositifs d'observation et des enquêtes annuelles du CNR. Parmi celles-ci, les prix de véhicules sont stables. La composante assurance progresse de +7,7% cette année. Les calculs de coût de détention tiennent compte du taux de renouvellement des parcs (8% cette année). Depuis un an, l'indice progresse de +1,9% en moyenne annuelle.			
CONDUCTEUR TRV scolaire	0,0 %	+ 0,5 %	+ 0,5 %	+ 7,2 %
	Indice inchangé en janvier 2025. Depuis un an, l'indice enregistre une augmentation importante de +7,2% en moyenne annuelle. Les minima conventionnels de rémunération, servant de référence pour évaluer les variations de la composante salariale de l'indice, ont augmenté de +4,3% à compter du 1er janvier 2024 (accord social du 16 octobre 2023). Le surcoût a été amplifié par la diminution mécanique des allègements de charges "Fillon" consécutive à cette revalorisation salariale.			
COÛTS DE STRUCTURE TRV scolaire	+ 0,3 %	+ 0,6 %	+ 2,9 %	+ 2,9 %
	L'indice augmente de +0,3% en janvier 2025. L'inflation atteint +2,9% en moyenne annuelle depuis un an. L'indice représente les évolutions des coûts indirects ou charges de structure des entreprises.			

* moyenne (février 2024 inclus à janvier 2025 inclus) / moyenne (février 2023 inclus à janvier 2024 inclus).